



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

Loi sur l'accès à l'information

1. Déterminez exactement quel est le service ou le département le plus susceptible de posséder le(s) document(s) dont vous avez besoin.
2. Pour présenter une demande officielle en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics, remplissez ce formulaire ou rédigez une demande écrite en y faisant mention de la Loi. **Décrivez le document demandé** et fournissez tous les renseignements pertinents afin d'aider le service ou le département dans ses recherches. Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec le service ou le département.
3. Faites parvenir la demande d'accès au service ou département détenant les renseignements.
4. Dès que vous recevrez réponse à votre demande, examinez les renseignements afin de déterminer s'il y aurait lieu de faire une autre demande en vertu de la Loi.

Nom du service ou département :

Précisions sur le(s) document(s) demandé(s) :

Méthode de consultation préférée :

Recevoir des copies de l'original

Consulter l'original

Nom et adresse de la personne qui fait la demande :

Cette demande d'accès aux documents est présentée en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics par :

Un citoyen canadien, un résident permanent ou une autre personne présente au Canada

ou

Une Société présente au Canada

Signature

Date